

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 3 MARS 2022

DEL-2022-43

L'An deux mille vingt deux, le trois mars, à 9h30, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 24/2/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents ou en visioconférence :

Mmes BILLOT, BRO, LAFARIE, MERMIER, MUGNIER, PARIS, TARAGON.
MM. AEBISCHER, BACHELLARD, BARTHALAIS, BAUD-GRASSET, BONTEMPS, BOUCLIER, BOUVARD C, BUFFLIER, CARTIER, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, COUTIER, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, FRANCOIS, GENOUD, GILBERT, GILET, GILLET, GYSELINCK, HACQUIN, HAVEL, JACQUES, MARTIN-COCHER, PAULY, PELLARIN, PENHOUËT, PETIT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, ROLLIN, SIBILLE, STEYER, VILLARD.

Avaient donné pouvoir :

MM. ANTHOINE-MILHOMME, BARBIER, DEFAGO, OBERLI.

Suppléants :

Mme MAURIS.
MM. ANTHOINE, BOSSON, NEVES, SAUVAGET, TURK-SAVIGNY.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, GOURDIN.
MM. AMADIO, BLOUIN, BOISIER, BOUVARD M, BURNET, CALONE, CAVAREC, CHARRAT, CHASSAGNE, GAUDIN, GONDA, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEOTY, LEROY, LOMBARD, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, MODURIER, PEROU, PERRET, PERRISSIN-FABERT, ROSSINELLI, RUBIN, SADDIER, TOURNIER, TRUFFET, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

M. ESCALLIER : Cabinet KLOPFER.
Mmes ASSIER, CARRERA, DARDE, GIZARD, JAILLET, KHAY, MALLET, PERRILLAT,
MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, GATINET, JEZEQUEL, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS,
VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 83
Présents : 51
Représentés par mandat : 4

Objet : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2022

Exposé du Président,

Dans le cadre des dispositions législatives, les Collectivités Territoriales de plus de 3.500 habitants et les Etablissements Publics regroupant des Collectivités de plus de 3.500 habitants doivent tenir un débat sur les orientations budgétaires dans les 2 mois qui précèdent le vote du Budget.

Les membres du Comité sont invités à débattre sur les orientations budgétaires en recettes et en dépenses pour l'année 2022.



Le point a été présenté à la Commission des Finances le 25 février 2022. Il est joint en annexe à la présente délibération.

Les membres du Comité :

1. prennent acte de la tenue d'un débat au sein de l'assemblée délibérante.

Adopté à l'unanimité.

Le Président

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES MUNICIPALES

